



# ETANG D'ENGLEFONTAINE

## ENGLEFONTAINE

 Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.



### DESCRIPTION

Avec une petite superficie, plan d'eau communal de la commune d'Englefontaine pourrait vous surprendre avec la quantité de poisson présent. Ce phénomène provient de la présence importante de nénuphars qui augmente l'habitat piscicole. Ces plantes aquatiques permettent également le développement de la biodiversité faisant du plan d'eau d'Englefontaine un site agréable pour la pêche et pour l'observation des êtres vivants des milieux aquatiques.

### ACCÈS

- Rue de la Fontaine St-Georges 59530 Englefontaine

### CONDITIONS DE PÊCHE

- Conforme à l'arrêté préfectoral en vigueur
- Respecter les zones de pêche autorisées
- Pêche de nuit interdite
- Pratique de la pêche du bord

### CRITÈRES (échelle de moins à plus)

- +

#### Accessibilité :

(de la zone de stationnement à la berge)



#### Cadre naturel :

(milieu urbain à milieu naturel)



#### Diversité des habitats :

(branchages, nénuphars,...)



#### Niveau de pêche :

(de débutant à expert)



#### Aménagement :

(table pique-nique, ponton, parking,..)



#### Superficie :

0,21 hectare



#### AAPPMA

« La Carpe Podéenne »



M. BODQUIN Laurent



06 02 12 97 82



bodquinlaurent@gmail.com

#### POISSONS PRÉSENTS

Rotengle



Ablette



Carpe



Perche



Les conditions d'exercice de la pêche annuel sont réglementées par arrêté préfectoral, téléchargeable sur le site de la Fédération [www.peche59.com](http://www.peche59.com) et affichées en mairie



7/9 chemin des croix - BP 50019  
59530 LE QUESNOY



[contact@peche59.com](mailto:contact@peche59.com)



03.27.20.20.54